

# Ressources policières au Canada, 2023

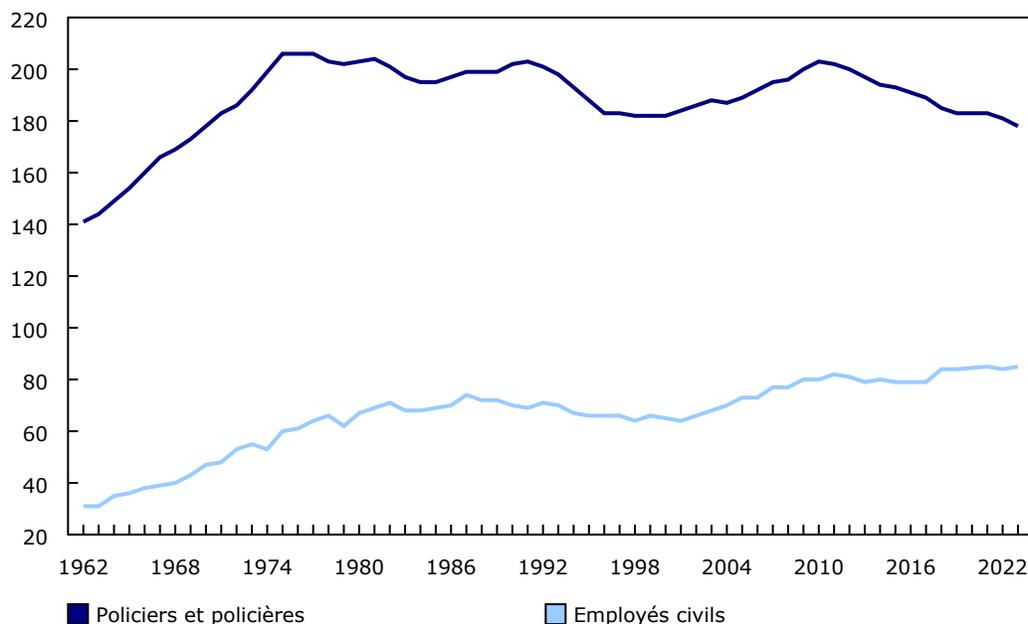
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le mardi 26 mars 2024

Le 15 mai 2023, on dénombrait 71 472 policiers et policières à travers tous les services de police canadiens, soit 892 de plus qu'à pareille date en 2022. Malgré cette hausse du nombre de policiers et de policières en 2023, le taux de policiers et policières enregistré au Canada a, quant à lui, poursuivi sa tendance à la baisse amorcée il y a plus de 10 ans. Ceci est principalement en raison de l'augmentation de la population en 2023, moment où la croissance de la population canadienne a dépassé la croissance du nombre de policiers et policières. Le taux de policiers et policières mesure le nombre d'effectifs policiers par 100 000 habitants, en tenant compte de la population canadienne totale. Le taux s'est établi à 178 policiers et policières pour 100 000 habitants, une diminution de près de 2 % comparativement à 2022; il s'agit du taux le plus bas enregistré depuis 1970. En 2023, cinq des provinces et territoires ont affiché un taux de policiers et policières plus élevé que celui du Canada : le Québec, la Saskatchewan ainsi que les trois territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut).

## Graphique 1

### Taux de policiers, policières et d'employés civils pour 100 000 habitants, Canada, 1962 à 2023

policiers et employés civils pour 100 000 habitants



... n'ayant pas lieu de figurer

**Note(s)** : Les policiers et policières désignent les policiers et policières assermentés permanents de tous les grades (en équivalents temps plein). Les employés civils comprennent tous les employés civils permanents, les agents spéciaux permanents et les recrues embauchés par un service de police. Bien que l'Enquête sur l'administration policière soit une enquête annuelle, le cycle de 2020 a été annulé. Par conséquent, il n'y a pas de données associées au cycle de 2020. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet 2023 fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. D'autres données sont présentées dans les tableaux 35-10-0076 et 35-10-0078 de Statistique Canada.

**Source(s)** : Enquête sur l'administration policière (3301).

## Moins de 1 policier et policière sur 10 fait partie d'un groupe racisé

La diversité et l'inclusion sont au cœur des discussions portant sur la culture policière, étant donné l'importance de représenter les différents groupes qui composent la population canadienne au sein de l'effectif policier. À cet effet, des efforts sont déployés au moyen de différentes politiques d'embauche. Selon les données du Recensement de la population de 2021, la population faisant partie d'un groupe racisé représentait 26,5 % de la population du Canada. En comparaison, 8 % de l'ensemble des policiers et policières et 13 % de l'ensemble des recrues au



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

Canada en 2023 ont déclaré faire partie d'un groupe racisé, les deux taux inchangés par rapport à ceux de 2022. Au sein de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), 13 % des policiers et policières faisaient partie d'un groupe racisé en 2023. Cette proportion s'établissait à 7 % au sein des services de police municipaux, à 2 % au sein de la Police provinciale de l'Ontario et à 1 % au sein de la Sûreté du Québec.

### **La représentation des Autochtones au sein des corps policiers se rapproche de celle observée au Recensement de la population 2021**

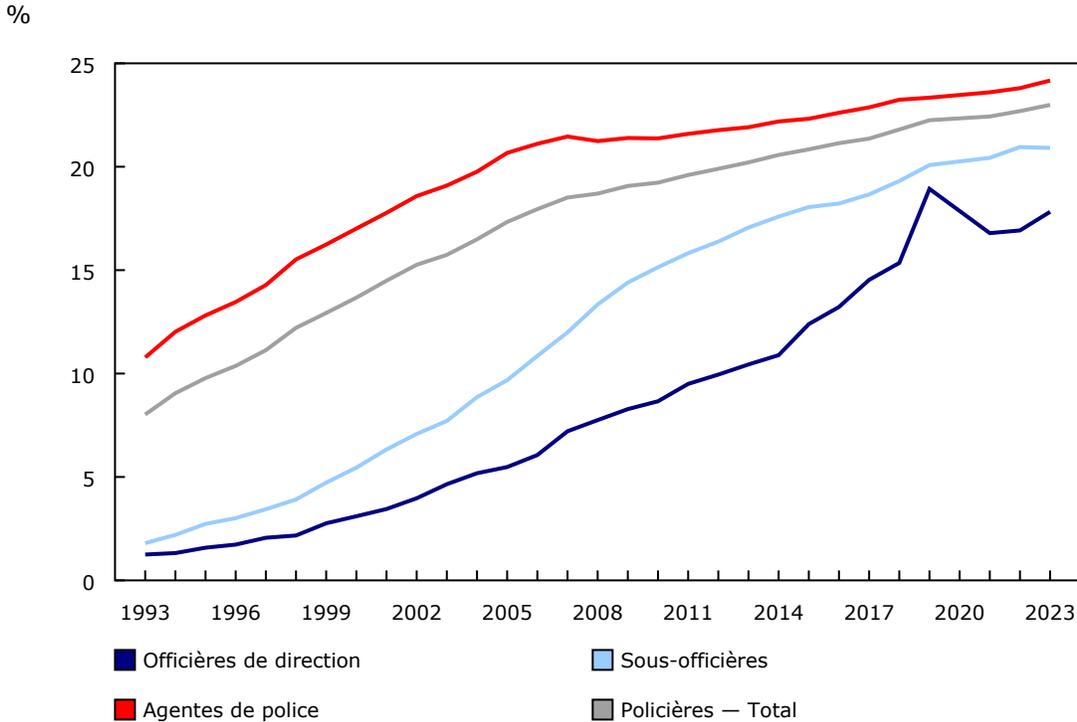
Dans le cadre du Recensement de 2021, 5 % de la population canadienne a déclaré être Autochtone, c'est-à-dire Premières Nations, Métis ou Inuit. Le 15 mai 2023, 4 % (ou 2 701) de l'ensemble des policiers et policières au Canada ont déclaré être des Autochtones, tout comme 5 % (ou 87) de l'ensemble des recrues. Au sein des services de police des Premières Nations, plus de la moitié (57 %) des policiers et policières ont déclaré être des Autochtones. La proportion de policiers et policières autochtones s'établissait à 7 % à la GRC, à 2 % au sein des services de police municipaux et au sein de la Sûreté du Québec et à 1 % au sein de la Police provinciale de l'Ontario.

### **Le nombre de policières croît dans tous les grades**

Bien que la représentation des femmes continue de s'accroître au sein des corps policiers canadiens, cette progression s'est effectuée sur de nombreuses années. Leur représentation au sein des services de police est en constante croissance depuis le début de la collecte des données sur les femmes policières en 1986. Cette année-là, les femmes représentaient un peu moins de 4 % de l'ensemble des policiers et policières, tandis qu'en 2023, les policières représentaient 23 % du nombre total de policiers et policières. Le 15 mai 2023, on a dénombré 16 429 policières au Canada, en hausse de 411 policières par rapport à la même date en 2022.

En ce qui concerne les différents grades, les policières occupaient surtout des postes d'agentes de police, représentant environ le quart (24 %) de ceux-ci au Canada en 2023. Même si les femmes représentent une proportion légèrement plus faible des officiers de direction et des sous-officiers, leur présence dans ces rôles continue de s'accroître. De 2022 à 2023, le nombre d'officières de direction passait de 605 à 622 et le nombre de sous-officières de direction passait de 3 928 à 4 000.

**Graphique 2**  
**Policières en pourcentage de l'ensemble des policiers, selon le grade, Canada, 1993 à 2023**



... n'ayant pas lieu de figurer

**Note(s)** : Les officiers de direction sont les personnes qui ont obtenu le statut d'officier supérieur, habituellement le grade de lieutenant ou un grade supérieur, comme celui de chef, de chef adjoint, de capitaine, de surintendant d'état-major, de surintendant, d'inspecteur d'état-major, d'inspecteur, de lieutenant et les autres grades équivalents. Les sous-officiers sont les personnes dont le grade se situe entre celui de caporal sergent-major, de sergent-major, de sergent-major d'état-major, de sergent d'état-major, de sergent, de caporal et les autres grades équivalents. Bien que l'Enquête sur l'administration policière soit une enquête annuelle, le cycle de 2020 a été annulé. Par conséquent, il n'y a pas de données associées au cycle de 2020. D'autres données sont présentées dans les tableaux 35-10-0076 et 35-10-0078 de Statistique Canada.

**Source(s)** : Enquête sur l'administration policière (3301).

**Les nombres d'employés civils et d'agents spéciaux des services de police sont en hausse**

En plus des policiers et policières assermentés, les services de police employaient 34 193 équivalents temps plein et recrues le 15 mai 2023, une hausse de 1 447 par rapport à la même date en 2022. Parmi le nombre d'équivalents temps plein et de recrues en 2023, près de 9 sur 10 (88 %) étaient des employés civils, 7 % étaient des agents spéciaux et 5 % étaient des recrues.

Les services de police sont de plus en plus composés d'employés civils, comme les commis, le personnel des communications, les gestionnaires ainsi que d'autres professionnels qui s'affairent principalement au soutien administratif, aux communications opérationnelles, aux services des technologies de l'information, aux services d'accueil, et aux services des véhicules et des installations. Outre les policiers et policières assermentés, en 2023, les employés civils ont principalement été à l'origine de la croissance globale de l'ensemble du personnel; leur nombre a augmenté de 1 316 par rapport à l'année précédente. Cette augmentation a aussi été accompagnée d'une hausse de 185 agents spéciaux. En revanche, il y avait 55 recrues de moins par rapport à 2022. En 2023, les femmes représentaient 69 % de l'effectif civil des services de police, 35 % des agents spéciaux et 22 % des recrues.

## Le nombre de demandes d'intervention diminue en 2022-2023

Le nombre de demandes d'intervention reçues par les services de police a diminué de 2 % en 2022-2023 comparativement à 2021-2022. Les services de police ont répondu à environ 11,6 millions de demandes en 2022-2023, ce qui représente une moyenne de 1 320 demandes d'intervention à l'heure. Parmi l'ensemble des demandes d'intervention déclarées par la police, les services de police municipaux ont traité 6 demandes sur 10 (60 %) et la GRC est intervenue à la suite de 25 % d'entre elles; venaient ensuite les services de police provinciaux (14 %) et les services de police des Premières Nations (1 %).

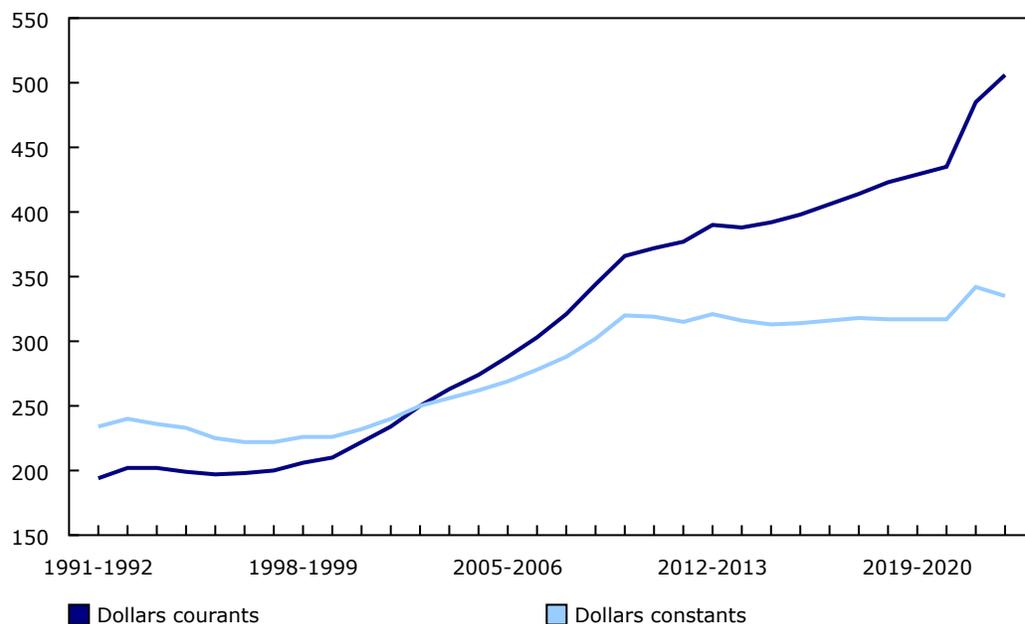
## Les dépenses de fonctionnement des services de police augmentent de 6 %, en dollars courants, en 2022-2023

En 2022-2023, les dépenses de fonctionnement totales de l'ensemble des services de police au Canada se sont élevées, en dollars courants, à 19,7 milliards de dollars, soit une augmentation de 6 % comparativement à 2021-2022. Ces dépenses comprennent les traitements et salaires (61 %), les avantages sociaux (22 %) et les autres dépenses de fonctionnement (17 %).

Bien que les dépenses de fonctionnement, en dollars courants, ont augmenté en 2022-2023, après rajustement pour tenir compte de l'inflation (c.-à-d. en dollars constants), les dépenses de fonctionnement totales ont diminué de 0,5 % par rapport à la période de collecte précédente. Au chapitre du coût par habitant au Canada, en dollars constants, les dépenses de fonctionnement des services de police se sont élevées à 335 \$ par habitant en 2022-2023, en baisse de 2 % par rapport à la période précédente.

### Graphique 3 Dépenses des services de police par habitant, en dollars courants et en dollars constants, Canada, 1991-1992 à 2022-2023

dépenses par habitant, en dollars



... n'ayant pas lieu de figurer

**Note(s)** : Les dollars courants constituent le coût des articles en fonction de l'année au cours de laquelle ils ont été achetés. Les dollars constants sont rajustés en fonction de l'inflation ou de la déflation, ce qui permet de montrer les variations du pouvoir d'achat du dollar. L'indice des prix à la consommation a été utilisé pour calculer les dollars constants en fonction de l'année de base 2002 (2002 = 100). Bien que l'Enquête sur l'administration policière soit une enquête annuelle, le cycle de 2020 a été annulé. Par conséquent, il n'y a pas de données associées au cycle de 2020. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet 2022 fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada. Alors que les données sur l'effectif des services de police sont fondées sur celles du jour

---

de l'instantané, soit le 15 mai 2023, les données sur les dépenses sont fondées sur l'année civile ayant pris fin le 31 décembre 2022 (ou le 31 mars 2023 pour les services de police dont la comptabilité se fait selon l'exercice financier).  
**Source(s)** : Enquête sur l'administration policière ([3301](#)).

---

**Tableau 1**  
**Tendances de l'effectif policier, Canada, 1962 à 2023**

	Policiers et policières <sup>1</sup>			Employés civils <sup>2,3</sup>			Effectif total	Policiers en proportion de l'effectif total	Employés civils en proportion de l'effectif total	Ratio policiers et policières - employés civils
	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage <sup>4</sup>	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage <sup>4</sup>				
	nombre	taux <sup>5</sup>	%	nombre	taux <sup>5</sup>	%				
1962	26 129	140,6	...	5 699	30,7	...	31 828	82,1	17,9	4,6
1963	27 333	144,4	2,7	5 935	31,4	2,3	33 268	82,2	17,8	4,6
1964	28 823	149,4	3,5	6 655	34,5	9,9	35 478	81,2	18,8	4,3
1965	30 146	153,5	2,7	7 133	36,3	5,2	37 279	80,9	19,1	4,2
1966	32 086	160,3	4,4	7 583	37,9	4,4	39 669	80,9	19,1	4,2
1967	33 792	165,8	3,4	8 018	39,3	3,7	41 810	80,8	19,2	4,2
1968	34 887	168,5	1,6	8 351	40,3	2,5	43 238	80,7	19,3	4,2
1969	36 342	173,0	2,7	8 963	42,7	6,0	45 305	80,2	19,8	4,1
1970	37 949	178,2	3,0	9 936	46,7	9,4	47 885	79,3	20,7	3,8
1971	40 148	182,8	2,6	10 597	48,3	3,4	50 745	79,1	20,9	3,8
1972	41 214	185,5	1,5	11 762	52,9	9,5	52 976	77,8	22,2	3,5
1973	43 142	191,8	3,4	12 297	54,7	3,4	55 439	77,8	22,2	3,5
1974	45 276	198,5	3,5	12 085	53,0	-3,1	57 361	78,9	21,1	3,7
1975	47 713	206,2	3,9	13 794	59,6	12,5	61 507	77,6	22,4	3,5
1976	48 213	205,6	-0,3	14 377	61,3	2,9	62 590	77,0	23,0	3,4
1977	48 764	205,5	0,0	15 231	64,2	4,7	63 995	76,2	23,8	3,2
1978	48 705	203,2	-1,1	15 749	65,7	2,3	64 454	75,6	24,4	3,1
1979	48 990	202,4	-0,4	15 001	62,0	-5,6	63 991	76,6	23,4	3,3
1980	49 841	203,3	0,4	16 410	66,9	7,9	66 251	75,2	24,8	3,0
1981	50 563	203,7	0,2	16 999	68,5	2,4	67 562	74,8	25,2	3,0
1982	50 539	201,2	-1,2	17 738	70,6	3,1	68 277	74,0	26,0	2,8
1983	50 081	197,4	-1,9	17 342	68,4	-3,1	67 423	74,3	25,7	2,9
1984	50 010	195,3	-1,1	17 503	68,4	0,0	67 513	74,1	25,9	2,9
1985	50 351	194,8	-0,3	17 702	68,5	0,1	68 053	74,0	26,0	2,8
1986	51 425	197,0	1,1	18 273	70,0	2,2	69 698	73,8	26,2	2,8
1987	52 510	198,5	0,8	19 558	73,9	5,6	72 068	72,9	27,1	2,7
1988	53 312	199,0	0,2	19 407	72,4	-2,1	72 719	73,3	26,7	2,7
1989	54 211	198,7	-0,1	19 526	71,6	-1,2	73 737	73,5	26,5	2,8
1990	56 034	202,3	1,8	19 259	69,5	-2,8	75 293	74,4	25,6	2,9
1991	56 768	202,5	0,1	19 440	69,4	-0,3	76 208	74,5	25,5	2,9
1992	56 992	200,9	-0,8	20 059	70,7	2,0	77 051	74,0	26,0	2,8
1993	56 901	198,4	-1,3	19 956	69,6	-1,6	76 857	74,0	26,0	2,9
1994	55 859	192,6	-2,9	19 492	67,2	-3,4	75 351	74,1	25,9	2,9
1995	55 008	187,7	-2,5	19 259	65,7	-2,2	74 267	74,1	25,9	2,9
1996	54 323	183,5	-2,3	19 603	66,2	0,7	73 926	73,5	26,5	2,8
1997	54 719	183,0	-0,3	19 679	65,8	-0,6	74 398	73,5	26,5	2,8
1998	54 763	181,6	-0,7	19 383	64,3	-2,3	74 146	73,9	26,1	2,8
1999	55 321	182,0	0,2	20 169	66,3	3,2	75 490	73,3	26,7	2,7
2000	55 954	182,3	0,2	19 917	64,9	-2,2	75 871	73,7	26,3	2,8
2001	57 076	184,0	0,9	19 982	64,4	-0,7	77 058	74,1	25,9	2,9
2002	58 422	186,3	1,3	20 732	66,1	2,6	79 154	73,8	26,2	2,8
2003	59 412	187,8	0,8	21 476	67,9	2,7	80 888	73,4	26,6	2,8
2004	59 800	187,2	-0,3	22 212	69,5	2,5	82 012	72,9	27,1	2,7
2005	61 026	189,3	1,1	23 391	72,5	4,3	84 417	72,3	27,7	2,6
2006	62 461	191,8	1,3	23 911	73,4	1,2	86 372	72,3	27,7	2,6
2007	64 134	195,0	1,7	25 295	76,9	4,8	89 429	71,7	28,3	2,5
2008	65 283	196,4	0,7	25 630	77,1	0,2	90 913	71,8	28,2	2,5
2009	67 243	200,0	1,8	27 056	80,5	4,4	94 299	71,3	28,7	2,5
2010	69 068	203,1	1,6	27 357	80,4	0,0	96 425	71,6	28,4	2,5
2011	69 424	202,2	-0,5	28 142	82,0	1,9	97 566	71,2	28,8	2,5
2012	69 505	200,2	-1,0	28 202	81,2	-0,9	97 707	71,1	28,9	2,5
2013	69 250	197,4	-1,4	27 870	79,4	-2,2	97 120	71,3	28,7	2,5
2014	68 806	194,2	-1,6	28 425	80,2	1,0	97 231	70,8	29,2	2,4
2015	68 772	192,6	-0,8	28 371	79,5	-0,9	97 143	70,8	29,2	2,4
2016	68 859	190,7	-1,0	28 436	78,7	-0,9	97 295	70,8	29,2	2,4

**Tableau 1**  
**Tendances de l'effectif policier, Canada, 1962 à 2023**

	Policiers et policières <sup>1</sup>			Employés civils <sup>2,3</sup>			Effectif total	Policiers en proportion de l'effectif total	Employés civils en proportion de l'effectif total	Ratio policiers et policières - employés civils
	Total	Taux pour 100 000 habitants	Variation du taux en pourcentage <sup>4</sup>	Total	Taux pour 100 habitants	Variation du taux en pourcentage <sup>4</sup>				
2017	69 025	188,9	-1,0	29 052	79,5	1,0	98 077	70,4	29,6	2,4
2018	68 532	184,9	-2,1	31 027	83,7	5,3	99 559	68,8	31,2	2,2
2019	68 847	183,0	-1,0	31 718	84,3	0,7	100 565	68,5	31,5	2,2
2020 <sup>6</sup>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2021	70 160	183,5	0,3	32 407	84,7	0,5	102 567	68,4	31,6	2,2
2022 <sup>r</sup>	70 581	181,3	-1,2	32 747	84,1	-0,8	103 327	68,3	31,7	2,2
2023	71 472	178,2	-1,7	34 193	85,3	1,4	105 666	67,6	32,4	2,1

<sup>r</sup> révisé

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Représente le nombre réel de policiers et policières assermentés permanents de tous les grades (ou leurs équivalents temps plein). Ce nombre comprend également les policiers et policières qui sont affectés à des postes dans le cadre de contrats et qui ne sont pas disponibles pour assurer la surveillance dans leur collectivité. Les policiers et policières en congé pour une longue période qui ne sont pas payés à même le budget annuel du service de police sont exclus.
2. Comprend les travailleurs civils employés par les services de police qui occupent des postes permanents tels que ceux de commis, de répartiteur, de gestionnaire, de cadet, d'agent spécial, d'agent de sécurité, de brigadier scolaire et d'agent chargé de l'application des règlements municipaux. L'Enquête sur l'administration policière permet uniquement de recueillir des données sur les employés civils rémunérés par le service de police. Par conséquent, si les employés civils d'un service de police sont rémunérés par la municipalité, comme dans le cas des détachements de la Gendarmerie royale du Canada et de certains services de police, ils ne sont pas représentés dans les données de l'enquête.
3. Les agents spéciaux et les recrues étaient compris dans le dénombrement des employés civils avant 2017. En 2018, Statistique Canada a commencé à recueillir les chiffres concernant les agents spéciaux et les recrues au moyen d'une question distincte, mais ceux-ci ont été ajoutés aux chiffres concernant les employés civils aux fins de comparabilité dans le présent tableau.
4. Les variations en pourcentage sont fondées sur des taux non arrondis.
5. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1er juillet 2023 fournies par le Centre de démographie de Statistique Canada.
6. Bien que l'Enquête sur l'administration policière soit une enquête annuelle, le cycle de 2020 a été annulé. Par conséquent, les données du cycle de 2021 sont comparées aux données du cycle de 2019.

**Note(s)** : Une nouvelle version de l'Enquête sur l'administration policière a été mise en œuvre en 2018. Les données sur l'effectif policier sont relevées le jour de l'instantané (le 15 mai 2023 pour ce qui est des données les plus récentes). D'autres données sont présentées dans le tableau 35-10-0076 de Statistique Canada.

**Source(s)** : Enquête sur l'administration policière (3301).

## Saviez-vous que nous avons une application mobile?

Accédez rapidement aux données du bout des doigts en téléchargeant l'[application StatsCAN](#), accessible gratuitement à partir des boutiques d'applications [App Store](#) et [Google Play](#).

## Note aux lecteurs

Au Canada, les services de police sont administrés à trois échelons, c'est-à-dire aux échelons municipal, provincial et fédéral. À l'échelle municipale, il y a les services de police autonomes et les services de police autoadministrés des Premières Nations. Les services de police autoadministrés des Premières Nations sont créés en vertu d'ententes entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les collectivités qui veulent administrer leur propre service de police. À l'échelle des provinces, trois d'entre elles comptent des services de police provinciaux, soit Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario et le Québec. À l'échelle fédérale, c'est la Gendarmerie royale du Canada (GRC) qui assure les services de police provinciaux, municipaux, ruraux et des Premières Nations (lorsqu'elles n'ont pas de services de police autoadministrés en place). La GRC est aussi responsable de tous les enjeux de nature policière à l'échelle fédérale, comme les crimes graves, le crime organisé et les crimes financiers, ainsi que des services de police spécialisés, comme le Programme canadien des armes à feu et le Centre national de coordination contre l'exploitation des enfants.

De nombreux facteurs peuvent être à l'origine des différences observées au chapitre du nombre de policiers et policières pour 100 000 habitants, lorsqu'analysé d'un secteur de compétence à un autre, et d'un service de police à un autre. Par exemple, ces différences peuvent se manifester dans les priorités, les politiques, les procédures et les pratiques d'application de la loi, ainsi que dans la disponibilité des ressources des services de police. Au Canada, les données sur l'effectif policier et les dépenses des services de police sont recueillies par Statistique Canada au moyen de l'Enquête sur l'administration policière. Grâce aux données déclarées par chaque service de police au Canada, il est possible de fournir des renseignements sur l'effectif policier à l'échelle nationale, provinciale, territoriale et municipale.

Les données qui figurent dans le présent communiqué portent sur deux périodes distinctes. La plupart des renseignements au sujet de l'effectif policier reposent sur le « jour de l'instantané », soit le 15 mai 2023. Les données sur les dépenses reposent sur l'année civile ayant pris fin le 31 décembre 2022 (ou l'exercice financier ayant pris fin le 31 mars 2023).

La collecte de données du cycle 2020 de l'Enquête sur l'administration policière a été annulée.

Dans le présent communiqué, les taux dont la variation en pourcentage s'arrondit à 0 % sont considérés comme étant stables et la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 % en raison de l'arrondissement.

En 2018 et lors des années antérieures, les données des effectifs policiers étaient recueillies selon le sexe, alors que, après 2018, les données ont été recueillies selon le genre.

Les agents spéciaux sont des membres civils dotés de pouvoirs de policiers et policières, et nommés pour agir pendant une période déterminée et à des fins précises.

Les groupes racisés sont basés sur les groupes de minorités visibles en fonction des définitions de la Loi sur l'Équité en matière d'emploi. Le terme « minorité visible » réfère au fait qu'une personne appartienne ou non à une des minorités visibles telles que définies dans la Loi sur l'équité en matière d'emploi. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Il s'agit principalement des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Latino-Américain, Arabe, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidental, Coréen et Japonais.

Les données sur l'identité autochtone et sur les groupes racisés sont recueillies auprès des services de police dans le cadre d'un processus de déclaration volontaire des employés. Ainsi, les renseignements sur les groupes racisés étaient « inconnus » pour 22 % des policiers et policières, et 40 % des recrues, et « non recueillis par le service de police » pour 21 % des policiers et policières, et 27 % des recrues. L'identité autochtone était « inconnue » pour 21 % des policiers et policières, et 43 % des recrues, et « non recueillie par le service de police » pour 23 % des policiers et policières, et 29 % des recrues. Il n'est pas possible de désagréger davantage les données.

Tableaux disponibles : [35-10-0059-01](#) et [35-10-0076-01](#) à [35-10-0079-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **3301**.

L'infographie « [Le personnel et les dépenses des services de police au Canada, 2023](#) » (**11-627-X**) est maintenant accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).